

# 1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg  
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg  
Janvier/Januar 2015

311

PAYSAGE ÉDUCATIF FRIBOURG-SCHOENBERG 8

LE FUTUR WERKHOF 14

HOMMAGE À BERNARD CHENAUX 17

<b>3</b> Editorial	<b>8</b> Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg	<b>14</b> Le futur Werkhof	<b>21</b> Des riffs crescendo – Fribourg en musique
<b>5</b> Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	<b>11</b> Concours Wettbewerb	<b>16</b> A la Bibliothèque In der Bibliothek	<b>22</b> Mémento
<b>6</b> Conseil général Generalrat	<b>12</b> Prestations complémentaires Ergänzungsleistungen	<b>17</b> Hommage à Bernard Chenux	
	<b>13</b> Découverte du mardi	<b>18</b> Fribourg pendant la Première Guerre mondiale	
		<b>20</b> Info-déchet	

## Fribourg – une ville ouverte au monde

A peine entamée, l'année 2015 a connu des événements dramatiques qui nous ont touchés au fond de nos cœurs: des journalistes et des dessinateurs massacrés pour avoir fait usage de la liberté d'expression, des réfugiés abandonnés par milliers dans des paquebots errants, des guerres civiles qui détruisent des pays entiers. Ces drames nous interpellent et nous laissent avec un sentiment d'impuissance. Si nous n'avons pas d'influence directe sur de tels événements, nous pouvons et nous devons en revanche, dans notre modeste champ d'action, soigner les valeurs fondamentales de notre Etat de droit, tels que le principe de la non-discrimination, l'égalité de traitement ou les libertés individuelles ancrées dans la Constitution fédérale. Ce sont ces valeurs qui font la force de notre société et qui garantissent la cohésion sociale dans notre ville qui compte plus de 100 nationalités. Afin de favoriser cette cohésion et de ren-

**THIERRY  
 STEIERT**



forcer le dialogue avec les différentes communautés, la Ville de Fribourg, avec sa déléguée à l'intégration, s'engage pour une politique active d'accueil et d'intégration. Fondée sur les principes d'égalité et de réciprocité, cette politique se traduit notamment par des conseils et informations, par la promotion de divers programmes d'intégration et par une journée d'accueil annuelle pour les nouveaux arrivants.

Der grenzüberschreitende Austausch ist seit Jahrhunderten ein wesentliches Element der kulturellen und sozialen Identität unserer Stadt. Die Vielfalt wurde zum einen durch die Sprachgrenze bzw. durch die sprachliche Brückenfunktion geprägt, und zum andern durch den regen Austausch, den die renommierten Bildungsstätten seit dem 16. Jahrhundert gefördert haben. Die traditionsreichen Gymnasien und die Universität haben dabei die tragende Rolle gespielt und selbst in Zeiten des Obskurantismus stets die Fenster zur Welt hin geöffnet. In jüngster Zeit sind modernste Forschungseinrichtungen wie u. a. das Adolphe-Merkle-Institut und das Swiss Integrative Center for Human Health hinzugekommen, die wiederum Menschen aus allen Ländern nach Freiburg holen und damit nicht nur in wirtschaftlicher, sondern auch in kultureller und sozialer Hinsicht zur Bereicherung unserer Stadt beitragen. Diese Entwicklung darf im migrationspolitischen Diskurs nicht ausgeblendet werden, denn sie stärkt nicht nur die Stadt, sondern auch den Kanton Freiburg im Standortwettbewerb.

LE CHIFFRE

# 150 000

C'est le nombre total d'heures qu'a nécessité la fabrication de la maquette FRIMA1606, conçue selon le plan de Fribourg de Martin Martini (1606). 450 stagiaires du Service public de l'emploi ont participé à la réalisation de cet objet de 55 m<sup>2</sup> présentant près de 1700 constructions historiques. L'œuvre sera installée dans le Werkhof après le réaménagement de celui-ci.



IMPRESSUM

**Edition**  
Ville de Fribourg

**Adresse**  
1700  
Secrétariat de Ville  
1700 Fribourg  
Tél. 026 351 71 11  
Fax 026 351 71 09  
www.ville-fribourg.ch

**Responsabilité rédactionnelle**  
Catherine Agustoni  
Secrétaire de Ville  
1700@ville-fr.ch

**Annonces**  
media f sa  
Bd de Pérolles 38  
1705 Fribourg  
Tél. 026 426 42 42  
Fax 026 426 42 43  
1700@media-f.ch

**Impression**  
Imprimerie Saint-Paul  
Bd de Pérolles 38  
1705 Fribourg  
Tél. 026 426 44 55  
Fax 026 426 45 31

**Photo de couverture**  
Le Werkhof le  
31 décembre 2014  
© Ville de Fribourg/V.B.

**Tirage**  
22668 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin décembre 2014, la population légale de la ville était de **38208 habitants**, soit 167 de moins qu'à la fin novembre. La population en séjour était de 3040 (-4). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 décembre, de 41248 (-171). Sur ce nombre, 26893 (-12) personnes étaient d'origine suisse et 14355 (-159) d'origine étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2014, la ville de Fribourg comptait **1905 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+167 par rapport à fin novembre 2014), pour un taux de demandeurs d'emploi de 10,3%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 1078 pour un taux de chômage de 5,8%.

**Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés tout de suite.**

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## Le Conseil communal

**a pris acte** de la démission du Conseil général de M. René Marty et proclamé élue M<sup>me</sup> Anne-Marie Khamsi, première des viennent-ensuite de la liste CG-PCS;

**a pris acte** de la démission de la commission financière de M. Elias Moussa;

**a pris acte** de la démission du Conseil d'agglomération de M. Cyril Berton, dès le 1<sup>er</sup> mars 2015;

**a pris acte** de la démission de M. Martin Haab, vigneron-tâcheron des domaines de Riex et Béranges, et de son remplacement par M. Doriano Bianco, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2015;

**a adopté** la version définitive du plan financier 2015-2019, intégrant les remarques de la Commission financière;

**a pris acte** du programme d'instruction 2015 du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg;

**a décidé** la promotion du lieutenant Yan Schneuwly au grade de capitaine, chef de la section Appui et membre de l'état-major du Bataillon des sapeurs-pompiers, au 1<sup>er</sup> janvier 2015;

**a renouvelé** les concessions de taxis pour 2015;

**a adopté** les nouveaux règlement et tarif des crèches subventionnées par la Ville de Fribourg, ainsi que la modification des tarifs du Service du feu avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015;

**a pris acte** de la nouvelle édition 2015 du *Répertoire des rues et places de la ville de Fribourg*, en vente à la Direction de l'édilité au prix de Fr. 3.-;

**a autorisé** la circulation des cycles à contresens à la rue de Zaehringen et au Stalden;

**a décidé** le versement d'une subvention de Fr. 2000.- pour le Jardin magique d'Hubert Audriaz.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

## Der Gemeinderat

**nimmt** den Rücktritt von René Marty aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Anne-Marie Khamsi, erste der Nachfolgenden auf der Mitte-links/CSP-Liste, für gewählt;

**nimmt** den Rücktritt von Elias Moussa aus der Finanzkommission zur Kenntnis;

**nimmt** den Rücktritt von Cyril Berton aus dem Agglomerationsrat auf den 1. März 2015 zur Kenntnis;

**nimmt** den Rücktritt von Martin Haab, Winzer und Halbpächter der Rebgrüter Riex und Béranges, und seine Ersetzung durch Doriano Bianco auf den 1. November 2015 zur Kenntnis;

**verabschiedet** die endgültige Fassung der Finanzpläne 2015–2019, in welche die Bemerkungen der Finanzkommission integriert wurden;

**nimmt** das Instruktionsprogramm 2015 des Feuerwehrebataillons der Stadt Freiburg zur Kenntnis;

**beschliesst** die Beförderung von Leutnant Yan Schneuwly zum Hauptmann, Chef des Unterstützungszugs und Mitglied des Generalstabs des Feuerwehrebataillons auf den 1. Januar 2015;

**erneuert** die Taxikonzessionen für 2015;

**verabschiedet** das neue Reglement und die neue Tarifordnung der von der Stadt Freiburg unterstützten Kinderkrippen sowie die Änderung der Tarifordnung der Feuerwehr mit Inkrafttreten auf den 1. Januar 2015;

**nimmt** die Neuausgabe 2015 des Verzeichnisses der Strassen und Plätze der Stadt Freiburg zur Kenntnis, das in der Baudirektion zum Preis von Fr. 3.- verkauft wird;

**gestattet** den Gegenverkehr von Velos in der Rue de Zaehringen und auf dem Stalden;

**beschliesst** die Zahlung einer Unterstützung von Fr. 2000.- für den Zaubergarten von Hubert Audriaz.

## Conseil général

Lors de sa séance du 15 décembre 2014, le Conseil général a accueilli deux nouveaux membres: **Jean Pierre Angéloz**, du groupe UDC, en remplacement de Christoph Pfister, et **Laurent Praz**, dans les rangs du groupe démocrate-chrétien/vert/libéral, succédant à Stanislas Rück. Après plus de vingt-trois ans d'activité politique au sein du Conseil général, René Marty, du groupe Centre gauche-PCS, également membre du bureau et de la commission de fusion, a annoncé sa démission au 31 décembre 2014. Le président salue un bel et fidèle engagement politique au service de la Cité, haut fait ponctué par les applaudissements nourris du plénum.

**David Aebischer**, présenté par le groupe libéral-radical, est élu à la commission des naturalisations,

occupant le siège d'**Anne-Sophie Guillaume** et **Jean-Frédéric Python** (DC/VL) fait son entrée à la commission de l'édilité, suite au départ de S. Rück.

### Désignation du nouvel organe de révision des comptes

Au mois de juin 2014, la commission financière a entamé la procédure de sélection de la société fiduciaire qui succédera à la Fiduciaire Jordan SA, dont le mandat prendra fin lorsque les comptes 2014 seront approuvés par le Conseil général au mois de mai prochain. La valeur du marché prise en compte en vue de l'attribution du mandat pour trois exercices dépassant le seuil des 150 000 francs, la commission s'est vue contrainte de lancer un appel d'offres publiques par le biais d'une procédure sur invitation. Elle

a sollicité les offres de 79 sociétés fiduciaires légalement agréées et domiciliées à Fribourg et dans son agglomération, ainsi qu'à Bulle. Onze entreprises ont déposé leur offre. Ces dernières ont toutes été auditionnées en octobre dernier dans des entretiens standardisés qui ont fait l'objet de procès-verbaux, selon les règles des marchés publics. Outre le prix (représentant 50% de la note finale), la structure (20%), la méthodologie (20%) et la politique de formation (10%) de l'entreprise ont constitué les critères de sélection.

A l'unanimité, le Conseil général s'est rangé derrière la proposition de la commission financière, entérinant son choix, par la désignation de la Fiduciaire REVICOR Consulting SA pour les trois prochains exercices comptables.

### Renvoi d'un règlement communal

L'argumentation du Conseil communal liée à l'unité de matière entre le budget et le règlement communal sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions n'a pas suffi à convaincre les membres du Parlement d'adopter le texte tel que présenté. En effet, les défauts, essentiellement formels, relevés par la commission financière, ont été jugés rédhibitoires. Considérant l'importance de ce texte qui régit les relations entre l'administration communale et les citoyens, la commission a estimé, en effet, qu'il fallait le compléter et le préciser. A une majorité évidente, le plénum a décidé du renvoi du message à une prochaine séance, ce que le Conseil communal a accepté.

## Generalrat

### Gehen und Kommen im Generalrat und Wahlen für verschiedene Kommissionen

In seiner Sitzung vom 15. Dezember 2014 konnte der Generalrat zwei neue Mitglieder begrüßen: **Jean Pierre Angéloz** (SVP) als Ersatz für Christoph Pfister sowie **Laurent Praz** (CV/GL) als Nachfolger von Stanislas Rück. Nach mehr als 23-jähriger politischer Tätigkeit im Generalrat kündigte René Marty von der Mitte-links/CSP-Fraktion, ebenfalls Mitglied des Büros und der Fusionskommission, seinen Rücktritt auf den 31. Dezember 2014 an. Der Präsident würdigte Martys unentwegtes, schönes Engagement für das Wohl der Stadt, ein Verdienst, das das Plenum mit grossem Applaus bedachte.

Von der freisinnigen Fraktion vorgeschlagen, wurde **David Aebischer** in die Einbürgerungskommission gewählt, wo er den Sitz von **Anne-Sophie Guillaume** übernimmt, während **Jean-Frédéric**

**Python** (CV/GL) als Nachfolger von Stanislas Rück in die Baukommission einzieht.

### Ernennung des neuen Rechnungsrevisionsorgans

Im Juni 2014 setzte die Finanzkommission das Auswahlverfahren für die Treuhandgesellschaft in Gang, welche die Fiduciaire Jordan SA ablöst, deren Mandat mit der Genehmigung der Rechnung 2014 durch den Generalrat im nächsten Mai ausläuft. Da der Marktwert für die Erteilung eines dreijährigen Mandats 150 000 Franken überschreitet, sah sich die Kommission gezwungen, das Mandat mittels Einladungsverfahren öffentlich auszuschreiben. Sie ersuchte 79 Treuhandgesellschaften, die in der Stadt und Agglomeration Fribourg sowie in Bulle gesetzlich zugelassen und ansässig sind, ein

Angebot einzureichen. Elf Unternehmen entsprachen dem Ansinnen. Sie wurden im vergangenen Herbst alle in standardisierten Gesprächen angehört, die gemäss dem Vergabeverfahren für öffentliche Aufträge ordnungsgemäss protokolliert wurden. Neben dem Preis (50% der Schlussbewertung) sind die Struktur (20%), die Methodologie (20%) und die Ausbildungspolitik (10%) des Unternehmens Bestandteil der Auswahlkriterien. Geschlossen stellte sich der Generalrat hinter den Antrag der Finanzkommission und billigte deren Wahl durch die Ernennung der Fiduciaire REVICOR Consulting SA für die drei nächsten Geschäftsjahre.

### Rückweisung eines Gemeindereglements

Die Argumentation des Gemeinderats im Zusammenhang mit der

Einheit der Materie zwischen dem Voranschlag und dem Gemeindereglement über die Verwaltungsgebühren im Raumplanungs- und Bauwesen reichte nicht aus, um die Mitglieder des Gemeindeparlaments zu überzeugen, den vorgelegten Text unverändert zu verabschieden. Die von der Finanzkommission festgestellten hauptsächlich formalen Mängel wurden als allzu gravierend erachtet. In Anbetracht der Wichtigkeit dieses Textes, der die Beziehungen zwischen der Gemeindeverwaltung und den Bürgerinnen und Bürgern regelt, war die Kommission der Auffassung, er müsse ergänzt und präzisiert werden. Mit deutlicher Mehrheit beschloss das Plenum die Rückweisung der Botschaft und deren Verschiebung auf eine nächste Sitzung, was der Gemeinderat akzeptiert hat.

### Plan financier 2015-2019

Les interventions concernant le plan financier 2015-2019 ont tout d'abord mis en évidence l'excellence du travail du Service des finances concernant la rigueur de la méthode usitée pour les prévisions des recettes fiscales notamment, rigueur reconnue non seulement par le Service des communes mais également par un expert externe, l'IDHEAP. Le cadre des amortissements est fixé à 7,6 millions de francs et le pourcentage de l'augmentation annuelle des charges salariales et des biens, services et marchandises, est limité à 1,5%; ces deux mesures fonctionnent comme des freins à l'endettement, aujourd'hui indispensables. La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) n'a pas été prise en compte dans les prévisions fiscales

2015-2019, car elle n'entrera en vigueur qu'en 2019 et ses impacts sur les finances de la Ville restent difficiles à évaluer, même si elles sont inéluctables.

La question de l'augmentation d'impôt votée en décembre 2013 a reparu dans les discussions, en premier lieu par **A. Sacerdoti**, au nom du groupe DC/VL, relevant l'aspect démagogique de sa justification, qui avait fait « essentiellement référence à la mise en place de la seconde année d'école enfantine et aux investissements scolaires, alors que l'augmentation du taux [d'imposition] répondait également à la baisse des recettes fiscales des personnes morales, à l'augmentation des charges liées à la recapitalisation de la caisse de pension ainsi qu'à la baisse des contributions cantonales ». Le PLR,

par la voix de **V. Jacquat**, et l'UDC, par celle de **P. Marchioni**, estiment pour leur part que le coefficient d'impôt est exagérément élevé au vu du « potentiel d'économies réaliste et réalisable »; le PLR demande que le groupe de travail mandaté par le Conseil communal poursuive ses recherches: « un ajustement de la croissance des charges de personnel devrait être redéfini à 1%, l'idée étant non pas de diminuer des postes ni de refuser ceux qui s'avèrent nécessaires mais, au contraire, d'agir sur la structure afin d'en optimiser l'organisation ». Le PLR et l'UDC souhaitent également un meilleur contrôle des charges liées aux mesures décidées par l'Agglo, charges qui ont crû de 25% depuis 2010, et encouragent les délégués de la Ville à développer une straté-

gie commune, au-delà des clivages partisans. Les groupes socialiste, par **E. Moussa**, et du centre gauche-PCS, représenté par **M. Page**, qui avaient soutenu la hausse d'impôt ont rappelé aux déçus qu'aucun référendum n'avait été lancé à l'époque, entérinant la décision du Conseil général. En lien avec la situation financière difficile qui attend la Ville, le Centre gauche-PCS relève, encore une fois, la nécessité de la création d'un centre cantonal fort et plaide pour relancer le débat sur la fusion avec les communes environnantes.

**2015: un budget de fonctionnement « historique » à lire dans le prochain numéro.**

### Finanzplan 2015–2019

In den Wortmeldungen zum Finanzplan 2015–2019 wurde zunächst die ausgezeichnete Arbeit des Finanzamts hervorgehoben, was insbesondere die Stringenz der für die Schätzung der Steuereinnahmen verwendeten Methode betrifft, eine Stringenz, die nicht nur vom Amt für Gemeinden, sondern auch von einem externen Experten, dem IDHEAP, unterstrichen wurde. Der Rahmen der Abschreibungen ist auf 7,6 Millionen Franken festgelegt und der Prozentsatz der jährlichen Erhöhung der Lohnkosten und der Güter, Dienstleistungen und Waren auf 1,5% beschränkt; diese beiden Massnahmen sind heute unerlässliche Schuldenbremsen. Die Unternehmenssteuerreform (USR III) wurde bei der Schätzung der Steuereinnahmen 2015–2019 nicht berücksichtigt, da sie erst 2019 in

Kraft tritt und ihre Auswirkungen auf die städtischen Finanzen schwer abzusehen, wenn auch unvermeidlich sind.

Die Frage der im Dezember 2013 beschlossenen Steuererhöhung wurde in den Diskussionen wieder aufgegriffen, an erster Stelle von **Alexandre Sacerdoti** im Namen der CV/GL-Fraktion; er wies auf den demagogischen Aspekt der Rechtfertigung der Erhöhung hin, die « sich hauptsächlich auf die Einführung des zweiten Kindergartenjahrs bezog, während die Steuererhöhung ebenfalls dem Rückgang der Steuereinnahmen der juristischen Personen, der Zunahme der Ausgaben im Zusammenhang mit der Rekapitalisierung der Pensionskasse und dem Rückgang der Kantonsbeiträge entsprach ». Die FDP, vertreten von **Vincent Jacquat**, und die SVP mit **Pierre Marchioni** als Spre-

cher waren der Meinung, dass der Steuerfuss übertrieben hoch sei in Anbetracht des « realistischen und realisierbaren Sparpotenzials »; die FDP forderte, dass die vom Gemeinderat beauftragte Arbeitsgruppe ihre Suche fortsetze: « Eine Anpassung der Zunahme der Personalkosten sollte neu auf 1% festgelegt werden, wobei es nicht darum geht, Stellen abzubauen oder jene abzulehnen, die sich als notwendig herausstellen, sondern im Gegenteil darum, auf die Struktur einzuwirken, um die Organisation zu optimieren. » FDP und SVP wünschten überdies eine bessere Kostenkontrolle im Zusammenhang mit den von der Agglo beschlossenen Massnahmen, Kosten, die seit 2010 um 25% gestiegen sind, und ermutigten die Delegierten der Stadt, eine gemeinsame Strategie jenseits der Parteigrenzen zu entwickeln. Die sozialdemokra-

tische Fraktion, vertreten von **Elias Moussa**, und die Mitte-links/CSP-Fraktion mit ihrem Sprecher Maurice Page, welche die Steuererhöhung unterstützt hatten, erinnerten die Enttäuschten daran, dass seinerzeit kein Referendum lanciert und der Beschluss des Generalrats akzeptiert worden war. In Bezug auf die schwierige Finanzlage, die der Stadt bevorsteht, hob die Mitte-links/CSP-Fraktion einmal mehr die Notwendigkeit hervor, ein starkes Kantonszentrum zu schaffen, und plädierte für die Wiederaufnahme der Debatte über die Fusion mit den Nachbargemeinden.

**2015: ein « historisches » Betriebsbudget, Fortsetzung in der nächsten Ausgabe.**

## Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg

### PLUS FORTS ENSEMBLE

Unir les acteurs intervenant dans l'éducation afin qu'ils collaborent dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, voilà ce qu'ambitionne le Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg. Ce programme, porté par la Ville, s'applique à favoriser l'intégration sociale et scolaire des élèves et à impliquer les parents.

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant », dit un proverbe africain. C'est en conjuguant leurs efforts que les parents, les écoles, les organes actifs dans l'éducation permettent aux enfants d'aborder l'école avec les mêmes chances. Forte de ce constat, la Fondation Jacobs, qui porte des programmes de soutien aux enfants et aux jeunes, a mis sur pied des Paysages éducatifs. Ceux-ci encouragent la mise en réseau des acteurs de l'éducation, dans le but d'épauler les enfants et les parents par l'intermédiaire d'actions communes. Convaincu par le projet, l'Etat de Fribourg a accordé un budget pour l'introduction de Paysages éducatifs dans le canton, débouchant sur la sélection des projets des districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Ville de Fribourg dans le quartier du Schoenberg.

Le Conseil communal a retenu le Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg pour son engagement en faveur d'un décloisonnement des structures

et d'un rapprochement des milieux scolaire et extrascolaire dans l'intérêt des enfants et des familles.

#### Des étapes-clés à aborder

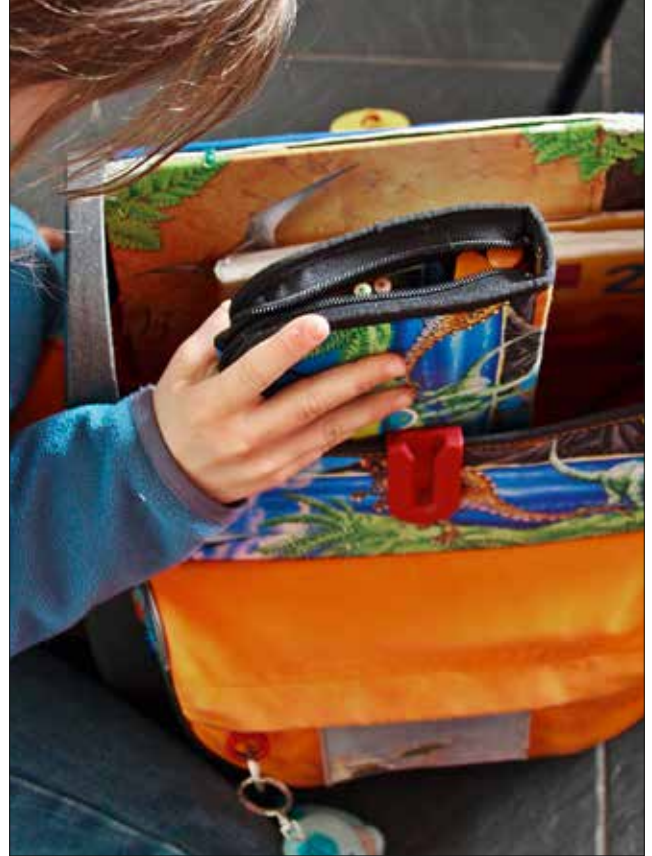
Les partenaires communaux du projet constatent que certains élèves du Schoenberg commencent l'école sans maîtriser la langue d'enseignement et en ne disposant pas des fondements nécessaires à une bonne intégration scolaire. Par ailleurs, leurs parents ne connaissent pas toujours le fonctionnement du système des écoles suisses. Le Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg vise à promouvoir des activités soutenant les enfants et les parents à deux stades précis de la scolarité, qui peuvent être difficiles à gérer : l'entrée à l'école et le passage du primaire au cycle d'orientation (CO).

#### Trois actions concrètes

Le premier Paysage éducatif en ville donne la priorité au Schoenberg. Ce quartier, d'environ 10 000 habitants, regroupe une centaine de nationalités,

des classes francophones et germanophones, impliquant des sensibilités pédagogiques différentes, ainsi que de nombreuses associations œuvrant en faveur des familles. Après une phase de construction, la Ville a lancé, à l'automne 2014, la réalisation concrète du projet global à travers trois activités. Deux voient une coopération entre l'Education familiale, l'Office familial et les écoles, la troisième étant portée par le Centre d'animation socioculturelle du Schoenberg, en collaboration avec un réseau plus large.

La première action est une adaptation de l'offre Ecole PLUS. Elle s'adresse aux familles issues de la migration. Le premier cycle cible particulièrement les familles érythréennes. Les écarts sociaux, linguistiques et scolaires entre ce pays de la corne de l'Afrique et la Suisse peuvent entraîner des difficultés dans l'intégration. Sous forme d'ateliers, traduits en tigrinya, un travail est mené pour préparer les parents et les enfants de 3 à 6 ans à l'entrée à l'école. EcolePLUS collabore avec le service d'interprétariat de Caritas et avec l'école, le responsable du Service Contact Ecole-Parents Migrants (SCEPM) de la ville de Fribourg prenant ponctuellement part aux ateliers. Ceux-ci seront reconduits avec des parents d'autres nationalités, en fonction des besoins. L'Education familiale anime également les Cafés-parents, en partenariat avec l'Office



## Rentrée scolaire 2015/2016

La Direction des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le vendredi 27 février 2015. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

Les enfants nés entre le 01.08.2010 et le 31.07.2011 entreront en 1<sup>re</sup> année enfantine. L'entrée anticipée n'est plus possible. Les parents désirant retarder l'entrée de leur enfant en 1<sup>re</sup> année enfantine, pour des raisons particulières, sont priés d'adresser une demande écrite jusqu'au 30 avril à M. Marcel Bulliard, inspecteur scolaire, chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg. Ce n'est qu'après un entretien réunissant les parents et l'inspecteur que la décision d'accorder, ou non, un report de scolarité sera prise.

## Schulbeginn 2015/2016

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibung für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am Freitag, 27. Februar 2015, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle betroffenen Eltern werden Anfang Februar angeschrieben.

Alle Kinder, welche zwischen dem 01.08.2010 und dem 31.07.2011 geboren sind, werden das erste Kindergartenjahr besuchen. Es ist nicht mehr möglich, die Kinder vorzeitig einzuschulen. Wenn besondere Umstände es rechtfertigen, können die Eltern den Eintritt ihres Kindes in die obligatorische Schule um ein Jahr aufschieben. Die Eltern sind gebeten, bis zum 30. April eine schriftliche Erklärung an Frau Christa Aebischer, Schulinspektorin, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden. Nach einem Gespräch mit den Eltern wird die Schulinspektorin einen Entscheid fällen.

familial et les deux écoles du Schoenberg, soit celle de la Heitera et celle de la Villa Thérèse, ainsi que les pédiatres. Ces rencontres sont ouvertes à tous les parents du Schoenberg et aux enfants jusqu'à 7 ans. Grâce à elle, les capacités des familles dans l'éducation sont renforcées. Cela passe par la promotion de la santé, du mouvement, de la qualité de vie, mais aussi de la coéducation, en encourageant les échanges entre la famille et les acteurs qui accompagnent les enfants. Les participants se retrouvent une fois par mois dans les locaux de l'école de la Heitera pour discuter, librement, de thèmes variés, souvent en lien avec l'école. Le Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg cherche aussi à faciliter le passage du primaire au CO. « On a un projet », proposé par le Centre d'animation socioculturelle du schoenberg, permet aux 11-14 ans de concevoir des activités collectives de A à Z, avec le soutien des animateurs. Les préados développent ainsi des compétences dans l'organisation, dans l'interaction au sein d'un groupe et dans le travail autonome. Au même titre que les capacités scolaires, ces aptitudes sont importantes pour la réussite au CO. Parallèlement, ce projet s'attache à renforcer les liens entre le Centre d'animation, les écoles primaires du quartier et le CO du Beluard, où sont scolarisés la majorité des jeunes du Schoenberg.

### Appui bienvenu

Les écoles du Schoenberg, parties intégrantes du projet dès son origine, accueillent favorablement cette initiative. Benjamin Zurrón, responsable d'établissement des classes germanophones de l'école de la Heitera, réaffirme que « des enfants arrivent à l'école sans avoir des connaissances de base de la langue d'enseignement. Par ailleurs, on remarque de plus en plus un manque d'encadrement et de soutien de la part du réseau familial. C'est pourquoi, il est bien si les élèves peuvent entamer leur scolarité avec des bases et si les parents reçoivent un appui. » Quant à Marie-Françoise Haymoz, responsable des classes francophones de la même école, elle précise qu'« il est encore trop tôt pour mesurer les effets concrets des actions entreprises sur le terrain. Cependant, le réseau établi entre les différents partenaires du groupe de travail permet une meilleure utilisation des forces et des actions ciblées. Les premiers bénéfices devraient se manifester rapidement lors de l'entrée des enfants dans la scolarité primaire. » Quant au rôle de la Ville de Fribourg, elle assure la coordination du Paysage éducatif Fribourg-Schoenberg et épaula les divers acteurs dans la réalisation des activités. A l'avenir, d'autres projets sont appelés à émerger de ce programme.

### CAFÉ – PARENTS ET ENFANTS

**Lieu:** Ecole de la Heitera, Schoenberg (salle de chant)

#### Les enfants avant 6 ans

- › Comment les aider à devenir autonomes ?
- › Comment préparer l'entrée à l'école ?

#### 2015 (une fois par mois)

- |               |                     |                     |
|---------------|---------------------|---------------------|
| › 15h30-17h30 | mercredi 28 janvier | mercredi 18 février |
| › 09h30-11h30 | samedi 14 mars      | samedi 25 avril     |
| › 15h30-17h30 | mercredi 27 mai*    | mercredi 17 juin*   |
- \* avec la présence d'une puéricultrice

En collaboration avec les écoles de la Heitera et de la Villa Thérèse.

Education familiale - CP 2 - 1707 Fribourg - 026 321 48 70  
www.educationfamiliale.ch

## Concours Wettbewerb

311



*Quelle est l'origine première du ukulélé hawaïen dont joue le Fribourgeois Pierre-Do ?*

Réponse jusqu'au 21 février 2015 à « Concours 1700 »,  
Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg,  
ou à concours1700@ville-fr.ch

*Welches ist die eigentliche Herkunft der hawaiianischen Ukulele, die der Freiburger Pierre-Do spielt?*

Antwort bis 21. Februar 2015 an « Wettbewerb 1700 »,  
Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg  
oder an concours1700@ville-fr.ch

### LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 309

En séance du Conseil communal du mardi 6 janvier 2015, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 309. La réponse à donner était : « **Le Studio de la Fonderie** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

**1<sup>er</sup> prix M<sup>me</sup> Marlyse Papaux**

gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.

**2<sup>e</sup> prix M<sup>me</sup> Monika de Reyff**

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

**3<sup>e</sup> prix M<sup>me</sup> Josiane Berset**

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

**4<sup>e</sup> prix M<sup>me</sup> Betty Roubaty**

gagne une TPF Card, d'une valeur de 40 francs.

**5<sup>e</sup> prix M<sup>me</sup> Denise Dévaud**

gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872-1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



## Prestations complémentaires pour rentiers AVS/AI

### CALCUL DE L'OCTROI D'UNE PC

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les rentes AVS/AI par personne sont comprises entre Fr. 1175.– et

Fr. 2350.–. Pour bénéficier d'une prestation complémentaire (PC) à l'AVS/AI, les dépenses annuelles reconnues doivent être plus importantes que les revenus annuels déterminants. Les détails suivants vous permettront de mieux saisir le calcul de l'octroi d'une PC.

#### Sont compris dans les revenus annuels:

- toutes les rentes AVS/AI et pensions reçues
- le cas échéant, les  $\frac{2}{3}$  des salaires nets, auxquels il faut soustraire une franchise de Fr. 1000.– pour une personne seule ou Fr. 1500.– pour un couple
- une partie de l'éventuelle épargne soit  $\frac{1}{10}$  pour les rentiers AVS et  $\frac{1}{15}$  pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 37 500.– pour une personne seule, Fr. 60 000.– pour un couple et Fr. 15 000.– par enfant
- les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne

#### Sont compris dans les dépenses annuelles:

- un montant forfaitaire pour les besoins vitaux Fr. 19 290.– / an par personne seule ou Fr. 28 935.– / an par couple
- les primes de caisse maladie selon un forfait de Fr. 4932.– par an pour un adulte, 4608.– par an pour les 19-25 ans et 1152.– par an pour les enfants de moins de 18 ans
- le loyer avec les charges, au maximum Fr. 13 200.– pour une personne seule et Fr. 15 000.– pour un couple

En conclusion, si le total des dépenses est plus élevé que les revenus, pour couvrir la différence, vous avez le droit de prétendre à une éventuelle prestation complémentaire, versée par la Caisse de compensation du canton de Fribourg. Les assurés déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent, en tout temps, en demander la révision, lorsqu'un changement notable de la situation personnelle est survenu (augmentation du loyer...).

#### Pour plus d'informations:

Le bureau des prestations complémentaires (rue de l'Hôpital 2 – 026 351 76 34) est à votre disposition. Si vous résidez dans un home pour personnes âgées, vous pouvez vous informer auprès de votre établissement ou à la Caisse de compensation du canton de Fribourg (026 305 52 52). Se renseigner ne coûte rien.

## Ergänzungsleistungen für AHV/IV-Rentner

### BERECHNUNG ZUR BEWILGUNG EINER EL

Am 1. Januar 2015 betragen die AHV/IV-Renten pro Person zwischen Fr. 1175.–

und Fr. 2350.–. Um in den Genuss von Ergänzungsleistungen (EL) zur AHV/IV zu kommen, müssen die anerkannten Jahresausgaben höher sein als die massgebenden Jahreseinnahmen. Die folgenden Angaben ermöglichen Ihnen, die Berechnung zur Bewilligung einer EL besser zu verstehen.

#### Bei den Jahreseinnahmen sind eingeschlossen:

- alle erhaltenen AHV/IV-Renten und anderen Renten
- allenfalls  $\frac{2}{3}$  der Nettolöhne, abzüglich einer Franchise von Fr. 1000.– pro alleinstehende Person oder Fr. 1500.– pro Ehepaar
- ein Teil der allfälligen Ersparnisse, das heisst  $\frac{1}{10}$  für AHV-Rentner und  $\frac{1}{15}$  für IV-Rentner, abzüglich einer Franchise von Fr. 37 500.– pro alleinstehende Person, Fr. 60 000.– pro Ehepaar und Fr. 15 000.– pro Kind
- die Bruttozinsen des Vorjahrs auf die gesamten Ersparnisse

#### Bei den Jahresausgaben sind eingeschlossen:

- ein Pauschalbetrag für die Grundbedürfnisse, Fr. 19 290.– / Jahr pro alleinstehende Person oder Fr. 28 935.– / Jahr pro Ehepaar
- die Krankenkassenprämien, gemäss einer Jahrespauschale von Fr. 4932.– für eine erwachsene Person, 4608.– für Jugendliche im Alter von 19–25 Jahren und 1152.– für Kinder unter 18 Jahren
- die Wohnungsmiete mit Nebenkosten, maximal Fr. 13 200.– für eine alleinstehende Person oder Fr. 15 000.– für ein Ehepaar

Wenn das Total der Ausgaben höher ist als jenes der Einnahmen, haben Sie folglich das Recht, allfällige Ergänzungsleistungen zu beantragen, die von der Ausgleichskasse des Kantons Freiburg ausbezahlt werden, um die Differenz zu decken. Versicherte, die bereits in den Genuss einer solchen Leistung kommen, können jederzeit um eine Revision nachsuchen, wenn eine beträchtliche Änderung in ihrer persönlichen Situation eingetreten ist (zum Beispiel eine Erhöhung der Wohnungsmiete).

#### Für zusätzliche Auskünfte:

Das Büro für Ergänzungsleistungen (Spitalgasse 2 – 026 351 76 34) steht Ihnen jederzeit zur Verfügung. Wenn Sie in einem Altersheim wohnen, können Sie Ihre Institution oder die Ausgleichskasse des Kantons Freiburg (026 305 52 52) um Auskunft bitten. Sich zu erkundigen, kostet nichts.



## Pro Senectute vous aide

Jusqu'au 27 mars, Pro Senectute Fribourg aide les personnes de plus de 60 ans et domiciliées dans le canton à remplir leur déclaration d'impôt par le biais de collaborateurs compétents et discrets. Le tarif de cette prestation est de Fr. 50.– pour 1 heure (Fr. 20.– pour chaque quart d'heure supplémentaire). Cette offre s'adresse uniquement aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire et de vous rendre aux bureaux prévus à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne.

**Pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous, veuillez-vous adresser à** Pro Senectute, chemin de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, tél. 026 347 12 40, 8 h 30–11 h 30, 13 h 30–16 h 30.

## Pro Senectute hilft

Bis 27. März helfen kompetente und diskrete Mitarbeitende von Pro Senectute Freiburg Personen, die mehr als 60 Jahre alt und im Kanton wohnhaft sind, beim Ausfüllen der Steuererklärung.

Der Tarif für diese Dienstleistung beträgt Fr. 50.– für 1 Stunde (Fr. 20.– für jede zusätzliche Viertelstunde). Dieses Angebot richtet sich ausschliesslich an Personen mit einer einfachen Steuererklärung (keine Mietobjekte, keine Wertschriften).

Um diese Dienstleistung zu nutzen, genügt es, sich anzumelden und die Büros aufzusuchen, die zu diesem Zweck in verschiedenen Gemeinden des Kantons oder bei Pro Senectute in Villars-sur-Glâne bestehen.

Für weitere Auskünfte oder Ihre **Anmeldung wenden Sie sich bitte an** Pro Senectute, chemin de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tel. 026 347 12 40 (8.30–11.30, 13.30–16.30 Uhr).

## Vierge à l'Enfant aux anges

C'est une belle faveur que la Confédération vient de faire au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), en lui confiant, à titre de dépôt permanent, une admirable sculpture sur bois de tilleul du Maître aux gros nez. Il s'agit d'une Vierge à l'Enfant entourée d'anges, exécutée à Fribourg vers 1505, dans l'atelier du mystérieux artiste. Achetée probablement dans notre canton au XIX<sup>e</sup> siècle, elle était conservée dans l'ancienne abbaye de Sankt Georgen à Stein am Rhein, dans le canton de Schaffhouse.

Le musée de Fribourg possède la moitié de la production connue du Maître aux gros nez, soit une bonne douzaine d'œuvres qui côtoient, au rez-de-chaussée de l'hôtel Ratzé, la peinture de son contemporain Hans Fries. La Vierge aux anges, l'œuvre la plus délicate de cet artiste, complète à merveille l'importante collection de sculptures médiévales du MAHF.



L'objet sera présenté le 10 février 2015 à 18 h 30 au Musée d'art et d'histoire dans le cadre des «Découvertes du mardi» par Stephan Gasser, conservateur au MAHF.

© MAHF, Francesco Ragusa

## Le futur Werkhof

### RÉAMÉNAGEMENT

Le 30 juin dernier, le Conseil général de la ville a octroyé le crédit d'étude de 778 000 francs destiné à l'aménagement intérieur du Werkhof.

Il hébergera un accueil extrascolaire, les associations Reper, Werkhof-Frima et celles des quartiers de l'Auge et de la Neuveville. La maquette du Fribourg médiéval, Frima 1606, tiendra la vedette sur environ 400 m<sup>2</sup>.



Façade est  
© Bakker & Blanc

Le Werkhof va revivre! Le Conseil général de la Ville a accepté, au début de l'été 2014, le crédit d'étude de 778 000 francs en vue de la restructuration de l'espace intérieur de la bâtisse historique. L'édifice, on s'en souvient, fut malmené par un incendie en 1998. Des travaux de reconstruction pour un coût de 2,5 millions de francs avaient permis de reconstituer l'enveloppe du bâtiment entre l'hiver 2000 et l'été 2001. Par la suite, un programme d'occupation des locaux a été développé par le Service public de l'emploi (SPE) et les autorités communales. Il a été finalisé en 2012 en collaboration avec les futurs utilisateurs. Ces derniers comprennent principalement l'accueil extrascolaire, l'association Werkhof-Frima, l'association Reper pour la promotion de la santé et la prévention ainsi que les associations des quartiers de l'Auge et de la Neuveville. De plus, une salle polyvalente de 200 places, pour des événements ponctuels, et des espaces à louer seront mis à disposition. Cette mixité des fonctions a été saluée par l'ensemble du Conseil général.

A la suite d'un concours pour l'aménagement du Werkhof, lancé par la Ville en novembre 2012, les bureaux d'architecture Bakker & Blanc, installés à Lausanne et Zurich, et celui d'ingénierie civile Kälin & Rombolotto SA de Lausanne ont été sélectionnés. La procédure de mandat d'études parallèles a permis de confronter les meilleurs projets, au sein d'un jury composé de profes-

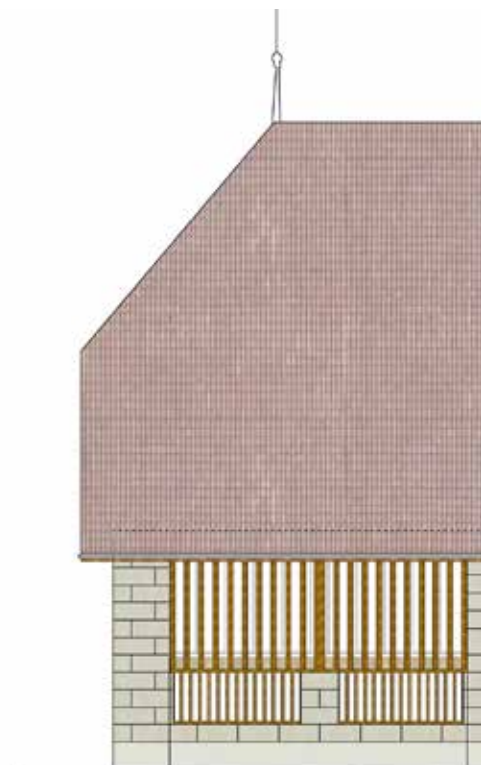
sionnels (architectes, ingénieurs, représentant des Biens culturels) et des futurs utilisateurs.

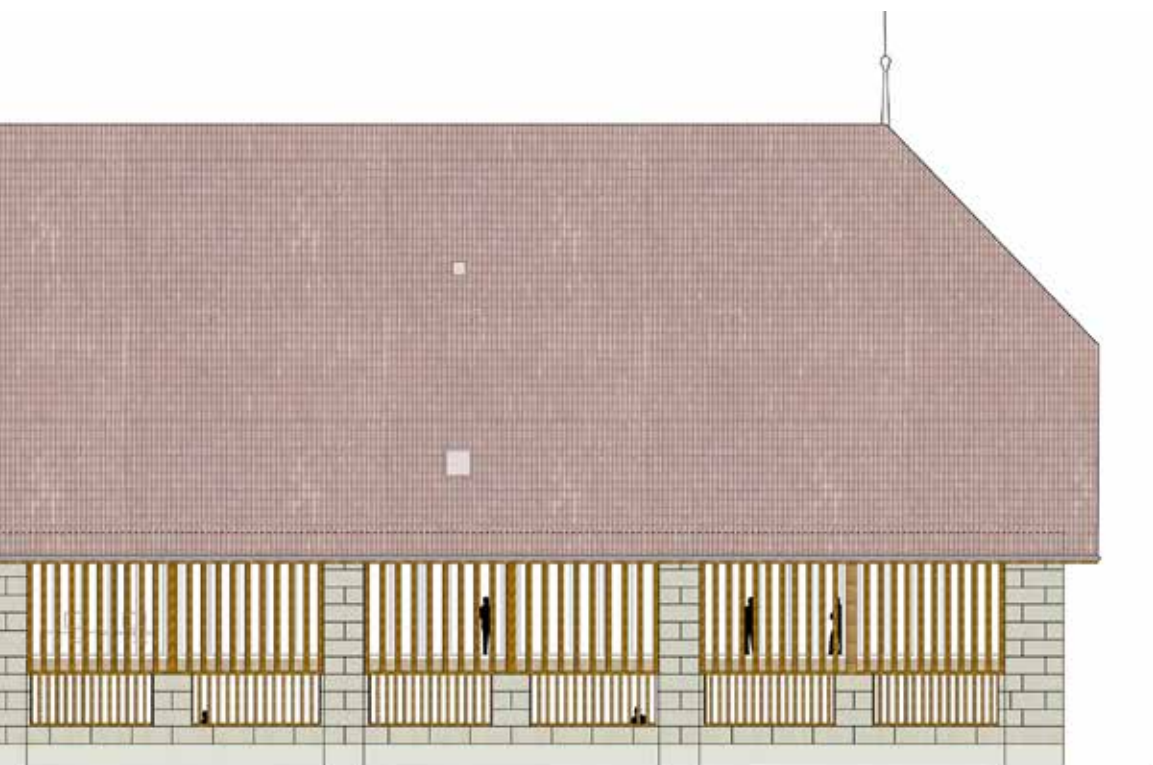
### Sauvetage par la Ville

Georges Baechler, président de Werkhof-Frima, porte le projet de rénovation dès son origine. Cette association, fondée en 2006, cherche en effet à faire revivre le Werkhof, avec sa maquette du Fribourg médiéval d'après le plan gravé de Martin Martini (Frima 1606). Fin 2011, malgré la levée de fonds organisée par Werkhof-Frima, les promesses de dons n'atteignent pas les 3,8 millions de francs budgétés pour le projet Frima. En 2012, la Ville relança celui-ci en décidant d'implanter son service d'accueil extrascolaire dans la bâtisse. Devenue maître d'ouvrage et principal investisseur, la Ville passa une convention avec les utilisateurs, pour affecter les promesses de dons – provenant de la Loterie romande, de l'Etat et de

diverses institutions – au budget prévu pour l'ensemble de l'aménagement, aujourd'hui estimé à 6,7 millions de francs.

Coprésident de l'Association des intérêts du quartier de l'Auge, Mathias Pittet estime que la stratégie choisie par la Ville était judicieuse. « En tant que futurs utilisateurs, nous avons toujours été associés aux débats qui précédaient les décisions. Et le fait d'avoir pu participer à la sélection du projet d'aménagement a été fortement apprécié. » Il souligne aussi que ce projet va redonner vie à cet endroit de la Basse-Ville, en particulier avec l'accueil extrascolaire, pouvant recevoir une septantaine d'enfants et qui couvrira les besoins actuels et futurs des quartiers de l'Auge et de la Neuveville. Un avis partagé par Michael Schweizer, animateur socioculturel de l'association Reper et responsable de secteur sur mandat de la Ville : « La

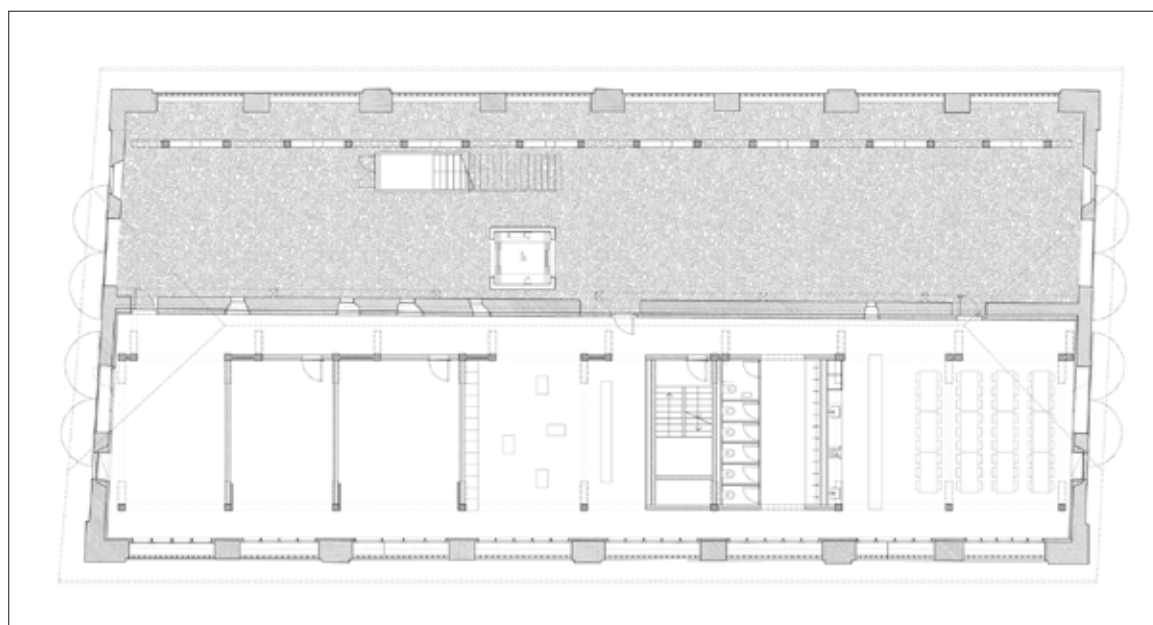


Façade sud  
© Bakker & BlancPlan de rez-de-chaussée  
© Bakker & Blanc

collaboration avec les autres utilisateurs et le maître d'ouvrage coïncide parfaitement avec notre rôle, qui est de favoriser la vie de quartier. Avec le déménagement du Centre d'animation socioculturelle de la Basse-Ville dans le Werkhof, nous disposerons d'un espace plus grand, qui nous permettra de multiplier nos différentes activités d'accueil et de soutien à la vie associative fribourgeoise. Je me réjouis du regain de vie sociale qu'apportera le réaménagement futur du Werkhof.»

### Maquette du Fribourg médiéval

L'association Werkhof-Frima pourra valoriser sa maquette sur environ 400 m<sup>2</sup>. Celle-ci représente la ville de Fribourg, à l'échelle 1:250, d'après le plan gravé par Martin Martini en 1606 (visible au Musée d'art et d'histoire). Avec ses 55 m<sup>2</sup>, c'est l'une des plus grandes maquettes historiques de Suisse. Elle a été réalisée par des chômeurs, dans le cadre d'un programme qualifiant du SPE. Celui-ci continuera d'ailleurs à le soutenir à l'avenir, dans le cadre du programme de formation Frima. «Ainsi le public ne profitera pas seulement de la maquette mais surtout de l'environnement multimédia qui évoluera en permanence autour de celle-ci», se réjouit Georges Baechler. «Il sera possible, par exemple, de visiter Fribourg de manière interactive, en accédant par des moyens informatiques aux informations historiques d'un endroit ou d'un bâtiment. On pourra également apprécier les potentialités d'une imprimante 3D, à partir des scan-



nages de bâtiments emblématiques, comme la cathédrale Saint-Nicolas qui a déjà été scannée pour les besoins du programme ! »

### «Radeau» à l'eau dès 2016

Le projet architectural de Bakker & Blanc est défini par ses auteurs comme un «radeau intérieur», en référence aux activités fluviales du Werkhof médiéval. La structure en béton de ce «radeau», bien que détachée de l'enveloppe existante, suit la trame structurelle du Werkhof. Au rez-de-chaussée, côté ville, l'espace «TARA» (du nom donné au projet) précise la première étape de construction du Werkhof. Il contient un vaste espace d'accueil brut, témoin de l'histoire du lieu, d'où émergent les circulations verticales

pour atteindre les différents étages et fonctions du bâtiment. Le caractère donné à ce lieu ressort, dans sa matérialité, de la continuité des sols extérieurs, de façon à inviter vers son intérieur en longeant le mur de molasse datant du XV<sup>e</sup> siècle. Côté falaises se développe l'accueil extrascolaire, avec sa propre entrée. Le premier étage rassemble les locaux de formation pour Frima, ceux du centre d'animation socioculturelle, des salles pour les associations de quartier ainsi que des espaces à louer. Ces derniers sont définis par des cloisons légères, offrant une grande flexibilité d'usage et une liberté de circulation. Accessible par des escaliers et un ascenseur, le deuxième niveau, sis sous la grande toiture apparente et orienté sur les

pignons du bâtiment, associe l'espace polyvalent et celui d'exposition permanente de Frima, avec en son cœur la fameuse maquette Frima 1606. Le troisième étage, au-dessus du noyau de service et surplombant l'espace de la maquette, accueille les expositions temporaires.

Avec ses divers utilisateurs, le Werkhof n'aura donc rien d'un musée tranquille ; il redeviendra un lieu animé, comme à ses origines. Ce qui tombe bien, puisque la Ville souhaite redynamiser les quartiers anciens de Fribourg, comme en témoigne le récent Plan directeur de la ville historique pour les quartiers du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville. Le début des travaux au Werkhof est prévu en été 2015 pour une mise en service du bâtiment en automne 2016.

## A la bibliothèque

### BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

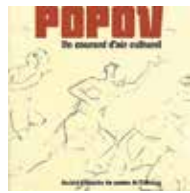
Ancien Hôpital des Bourgeois  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrée C, 2<sup>e</sup> niveau  
026 351 71 44  
www.bibliothequefribourg.ch  
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

**Horaire**  
Lundi, mardi et vendredi : 14h-18h  
Mercredi : 10h-18h  
Jeudi : 14h-20h  
Samedi : 10h-12h

#### Cécile Hudrisier

##### *P'tit Biscuit, ou l'histoire du bonhomme de pain d'épices qui ne voulait pas finir en miettes*

La gourmandise contre la bonté : voici le cadre de cette histoire pour enfants. Rigolo et de bon aspect, ce biscuit est un peu trop amical et solidaire. Au fil de ses rencontres dans la forêt, il aide son prochain affamé sans se préoccuper des morsures qu'il endure. Mais les apparences peuvent nous tromper facilement ! Mutilé, grignoté de partout, P'tit Biscuit en a marre de ceux qui l'ont fait souffrir et décide de se venger de la meilleure des manières : en éliminant celle par qui tout a commencé !



#### Eliane Waeber Imstepf

##### *Popov, un courant d'air culturel*

Charmeysan né à Moscou en 1901, Jean Dousse fut instructeur dans l'Armée rouge avant de s'établir dans son canton d'origine. Les Archives de la Société d'histoire consacrent un livre à ce professeur de gymnastique au collège Saint-Michel, chorégraphe et maître de ballet,

peintre amateur et romancier. Formé à l'école russe de la danse d'expression, Popov était convaincu que la culture physique est indissociable de la culture tout court. Dès les années 1930, il a enseigné la beauté du corps et du mouvement contribuant, selon les mots de l'auteur, à « décoincer » Fribourg.

#### La Tuile, un toit pour tous

##### *Visages des Soupes: 10<sup>e</sup> anniversaire*

Chaque hiver, le Festival des Soupes s'installe à la place Georges-Python, sous le kiosque emballé comme un gros bonbon. Ce livre, paru aux Editions Faim de Siècle pour la 10<sup>e</sup> édition, raconte avec chaleur cette aventure exceptionnelle au cœur de la ville. Le site : [www.la-tuile.ch](http://www.la-tuile.ch).

#### Vendredis 27 février, 27 mars et 24 avril à 16h30

Contes pour les enfants avec Caroline.

#### Mercredi 28 janvier 2015 à 18h30, salle Rossier

Rencontre avec Amélie Nothomb, sur les chemins de l'écriture. Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres Fr. 10.–.

#### Mercredi 11 février 2015 à 18h30, salle Rossier

Rencontre avec Robert Solé, écrivain. L'Égypte, une passion française. Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres Fr. 10.–.

#### Mercredi 25 février 2015 à 18h30, salle Rossier

Rencontre avec Chantal Thomas, écrivain et historienne. Dernière parution : L'échange des Princesses. Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres Fr. 10.–.

## In der Bibliothek

### DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2  
1700 Freiburg  
Eingang B (mit Treppe)  
oder C (rollstuhlgängig)  
026 322 47 22  
deubibfr@ville-fr.ch  
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

**Öffnungszeiten**  
Montag: geschlossen  
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr  
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr  
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr  
Samstag: 10 bis 12 Uhr



#### Franz Hohler

##### *Der Autostopper*

Erstmals werden alle Kurzgeschichten von Franz Hohler in einem Band gesammelt. Seine Fantasie kennt keine Grenzen, doch immer bleibt er der Realität verhaftet. Denn er nimmt die Wirklichkeit als Grundgedanken und schreibt darum herum Skurriles und Nachdenkliches, das sich umso prägnanter in die Erinnerung einbrennt. Seine Geschichten sind mal bunt und leicht, zeigen handkehrum aber oft auch eine Welt voller Abgründe und Boshaftigkeit.

#### Michele Serra

##### *Die Liegenden*

Wer kennt sie nicht? Die halberwachsenen Kinder, die nichts als rumhängen und mit Gott und der Welt per Handy oder Internet zu kommunizieren im Sinn haben! Mit den eigenen Eltern in Kontakt zu treten, scheint ihnen jedoch fremd. Der Vater eines solchen Sohnes betrachtet dieses Geschehen mit viel Humor. Seine Vorschläge zu gemeinsamen Aktivitäten lösen beim jungen Mann Erstaunen und höchstes Desinteresse aus. Doch der Vater gibt sich nicht geschlagen, er versucht immer wieder mit bissiger Ironie und viel Nachsicht, die Kluft zu überwinden.

#### Angharad Price

##### *Das Leben der Rebecca Jones*

In poetischer Sprache erzählt die Autorin über ein Frauenleben im walisischen Hinterland des 20. Jahrhunderts. Rebecca Jones wächst in bescheidenen Verhältnissen auf einem Bauernhof auf. Sie erlebt, wie Traditionen hochgehalten werden trotz gewaltiger Veränderungen in der Gesellschaft. Auf ihre grosse Liebe verzichtet sie schweren Herzens und damit auch auf ein eigenständiges Leben. Ihre Lebensreise führt durch ein turbulentes Jahrhundert mit zwei Kriegen und unzähligen technischen Errungenschaften.

#### Marlise Pfander:

##### *Hinter Gittern – Mein Leben im Männerknast*

Die Biografie dieser aussergewöhnlichen Direktorin eines Regionalgefängnisses wurde zusammen mit neun Porträts von Mitarbeitenden sowie Schwerverbrechern verfasst. Sie bietet interessante Einblicke ins Alltagsleben hinter Gittern und eröffnet eine unbekannte Welt. Da präsentiert sich das Leben einer starken Frau in einer rauen Männerdomäne. Sie beherrschte ihr Metier als Anstaltsdirektorin bestens und erhielt von Vorgesetzten, Kollegen und Inhaftierten während ihrer neunjährigen Dienstzeit Vertrauen und viel Anerkennung.

**Märchenstunden für die Kleinen 2015: Freitag, 6. Februar und 6. März, um 17.15 Uhr.**

## Hommage à Bernard **Chenau**

### CONCERTS DE LA CONCORDIA

A l'occasion de ses concerts de gala, les 7 et 8 février prochain, La Concordia rendra hommage à son illustre ancien directeur, Bernard Chenau, qui aurait fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2015.

« **Q**uel chef ! Il sentait la musique, la vivait, la faisait vivre avec une ardeur que les choristes et les musiciens ne pouvaient que partager. Que n'a-t-on pas parlé du charisme de Bernard Chenau ! Il était l'un de ces hommes chaleureux et commu-

nicatifs qui, dès le premier contact, établissent une relation qui ne laisse personne indifférent. [...] Il avait le rayonnement du chanoine Bovet. Il a été le musicien le plus complet de son époque : chef de chœur, organisateur, directeur de fanfare et d'harmonie, compositeur. Et il était

capable de faire quelque chose d'extraordinaire avec une partition de moindre importance », écrit Jean-Marie Barras dans son *Adieu à un collègue et ami*.

Né le 8 février 1915 à Villarsiviriaux, Bernard Chenau suivit l'Ecole normale de Hauterive. Musicalement, il dirigea d'abord l'harmonie La Persévérance d'Estavayer et la Chorale des instituteurs de la Broye dès 1937. En 1951, il fonda la Chanson d'Estavayer. Cinq ans plus tard, il reprit la direction de la Société de chant de la ville de Fribourg, puis, pendant 20 ans, de La Concordia qu'il conduisit jusqu'au titre de reine des fanfares suisses.

Fière de son ancien directeur, La Concordia indique, en 1992, que « c'est grâce à Bernard Chenau que La Concordia s'ouvre à la musique contemporaine, s'initie en particulier à la musique dodécaphonique sans pour autant renoncer – à juste titre – au répertoire classique. [...] Comme le relevait Philippe Schaller lors du dernier concert d'hiver de La Concordia que Bernard Chenau dirigea le

5 mars 1983, « sa vaste culture, sa foi profonde, sa bonté, sa sensibilité et sa vitalité créent au sein de notre corps un état d'esprit noble et dynamique, une atmosphère éminemment bienfaisante dont tous les Concordiens tirent un heureux profit, laissant aujourd'hui à chacun le souvenir d'instantanés merveilleux. »

**Les 7 et 8 février à Equilibre, La Concordia interprétera des œuvres qui ont marqué l'histoire de l'ensemble sous la direction de B. Chenau, dont elle présentera également certaines compositions. L'entrée est libre (collecte) et les billets, qui valent comme titre de transport sur le réseau des TPF, peuvent être réservés à Fribourg Tourisme et Région.**

Références : J.-M. Barras, *Adieu à un collègue et ami*, [www.nervo.ch/jm-barras/jean-marieba-463.html](http://www.nervo.ch/jm-barras/jean-marieba-463.html)  
G. Comet, *La Concordia, 1882-1992, une musique et sa ville*, Fribourg, 1992.



## Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

### LES PREMIERS EFFETS COLLATÉRAUX

Tout autour de la Suisse, 18 millions d'êtres humains vont disparaître. A l'intérieur du pays, l'angoisse d'être à tout moment submergé se double des effets, aussi durables qu'indésirables, d'un isolement grandissant. Aux grandes déflagrations rapportées par la presse s'ajoutent les tracas de la vie quotidienne, dont témoignent les Protocoles du Conseil communal, conservés aux Archives de la Ville.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale prend Fribourg au dépourvu, le secrétaire de Ville J. Piller, capitaine à l'armée, étant appelé sous les drapeaux, tandis que son adjoint décède brusquement. C. Arnoux, chef du Bureau de recensement, doit, dans l'urgence, assurer l'intérim. Le 1<sup>er</sup> août, le « syndic-président », Ernest [de] Weck (1860-1919), prie la direction militaire du

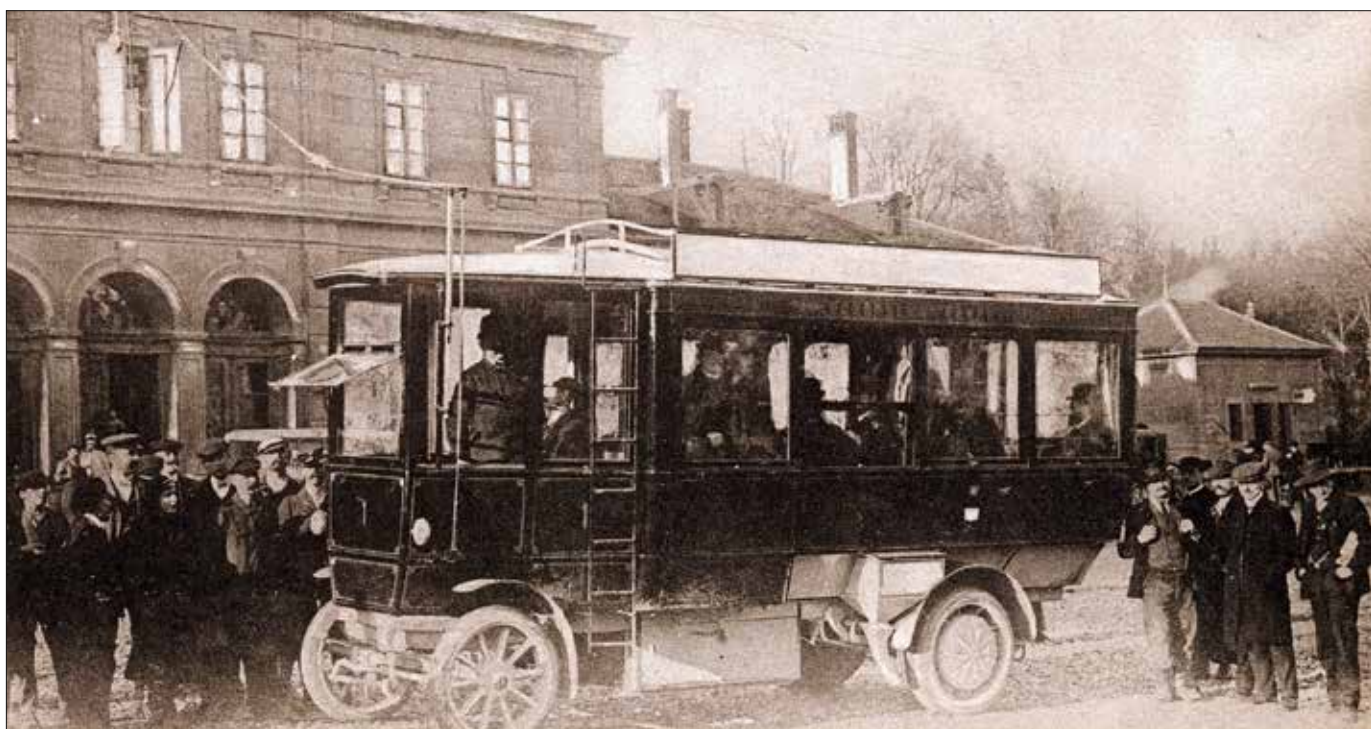
canton de Fribourg de dispenser M. Paul Menoud, conseiller communal et commissaire de la police locale, 1<sup>er</sup> lieutenant du bataillon de Landsturm 15/111, de la mise sur pied de son unité, sa présence étant indispensable pendant la mobilisation de l'armée, laquelle concerne, en notre cité, 433 officiers, 9400 hommes et... 2200 chevaux<sup>1</sup>.

Les soldats mobilisés perdent leur salaire et ne peuvent compter sur

une caisse de compensation, qui ne sera créée qu'en 1939... pour la guerre suivante! L'indigence guette de nombreuses familles. Raison pour laquelle, notamment, la commune s'entremet, à plusieurs reprises, auprès du commandant de la compagnie des subsistances, afin de faire libérer le soldat du train Charles Comte pour qu'il puisse reprendre les rênes de sa fabrique de chemises. Si celui-ci ne peut placer sa



Essai des omnibus électriques Fribourg-Posieux-Farvagny, départ place de la Gare (devant l'actuelle Ancienne Gare), avant 1915  
© Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg.  
Collection de cartes postales.





Souvenir de l'occupation des frontières, bataillon 14 (commandant: Major Vicarino) à Fribourg (avenue Jean-Gambach), 1914. © Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Collection de cartes postales.

marchandise, la soixantaine d'ouvriers qu'il emploie risquent bel et bien de se retrouver « sur le pavé » et de tomber « à la charge de l'assistance publique », s'inquiète l'autorité communale<sup>2</sup>. Et ce cas est loin d'être isolé ! Voici venu le temps des privations et de la précarité sur la longue durée.

Certes, le conflit armé va se dérouler hors de nos frontières, mais il n'en bouleverse pas moins nos habitudes dès son déclenchement. L'arrêté du 4 août 1914 du Conseil d'Etat fribourgeois, alors présidé par Georges Python, « ordonnant diverses mesures relativement à la situation économique du pays », est publié dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg*<sup>3</sup>.

Le Conseil d'Etat, considérant « que les conditions économiques du pays se sont notablement aggravées par la suite des complications internationales et de la mobilisation de l'armée suisse ; qu'il y a lieu d'atténuer, dans la mesure du possible, les conséquences fâcheuses qui en résultent pour les populations, arrête :

*Article 1<sup>er</sup>. Les conseils communaux sont chargés de veiller à ce que les récoltes, les cultures et les soins indispensables qu'exigent les exploitations rurales ne restent pas en souffrance. Ils s'entendront, à cet effet, avec les intéressés et pourvoient, s'il le faut, à une organisation*

*collective de la besogne, en faisant appel à l'aide des travailleurs domiciliés dans la commune ou au dehors.*

**Art. 2.** *L'Office cantonal du travail se mettra à la disposition des communes pour leur faciliter le recrutement de la main-d'œuvre agricole. Il servira spécialement d'intermédiaire entre la population rurale et le personnel des industries frappées du chômage.*

**Art. 3.** *Il est recommandé aux agriculteurs de s'abstenir d'utiliser les céréales pour l'alimentation du bétail et de les réserver pour les besoins éventuels de la population.*

**Art. 4.** *Les autorités locales se préoccuperont du sort des familles nécessiteuses et interviendront, au besoin, auprès des organes compétents pour obtenir des secours en leur faveur. Elles indiqueront à la préfecture les noms et prénoms des indigents étrangers.*

**Art. 5.** *Les communes empêcheront les accaparements et les approvisionnements exagérés de marchandises, ainsi que toute majoration anormale du prix des denrées. Elles fermeront d'office les magasins qui contreviendront à ces prescriptions.*

**Art. 6.** *En vertu de l'art. 62 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et sous réserve de l'assentiment du Conseil fédéral, toutes poursuites sont suspendues sur le territoire cantonal (...).*

**Art. 7.** *Les représentations théâtrales et cinématographiques, les spectacles et concerts quelconques sont interdits jusqu'à nouvel ordre.*

**Art. 8.** *Les auberges et autres établissements analogues seront fermés dès 10 ½ heures du soir, à partir du dimanche 9 août 1914.*

**Art. 9.** *Le prix du sel reste fixé à 15 centimes le kilogramme.*

**Art. 10.** *Les préfets veilleront à l'exécution du présent arrêté, qui entre en vigueur dès sa promulgation.*

**Art. 11.** *Cet arrêté sera publié par affiches et par insertion dans la Feuille officielle.*

Le public est informé par ladite feuille « que l'horaire de guerre entrera en vigueur le dimanche 9 août (...). Les trains circuleront à des intervalles réguliers et s'arrêteront à toutes les gares. »

Arguant du fait « que, par suite des guerres déchaînées dans la plus grande partie de l'Europe et aux frontières mêmes de la Suisse, le pays traverse une période calamiteuse qui pourra être de longue durée », le Conseil d'Etat arrête, le 22 août, que « la vogue générale de la plaine et de la zone alpestre est interdite pour l'année 1914 »<sup>4</sup>. Pas de Bénichon donc en 14 ! Et pas la peine d'aller chercher plus loin ; dès le 13 août est de même interdite, sur le territoire helvétique, toute circulation des automobiles (voitures, camions et motocyclettes)

qui ne sont pas militaires. La commune obtient néanmoins de haute lutte une exception pour la Martini 12/16 chevaux, n° 3452, du conseiller communal Victor Nouveau -« chargé de la direction de la chambre des pauvres et de la suppléance de la police locale, dicastères très chargés en ce moment »-, lequel tient une ferme au Lac-Noir et dont la voiture sert habituellement à transporter le syndic et à la visite des colonies de vacances<sup>5</sup>.

Alain-Jacques TORNARE

- 1 AVF, Protocole du Conseil communal 1914, fol. 121, 126.
- 2 AVF, Conseil communal, Copies-lettres 24.1.1914-7.1.1915, séance du 29 mars 1915, fol. 350 et Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 119.
- 3 *Feuille officielle du canton de Fribourg*, du samedi 8 août 1914 (n° 32), p. 1089-1091.
- 4 *Feuille officielle*, du samedi 5 septembre 1914 (n° 36), p. 2089.
- 5 AVF/Conseil communal, copies-lettres 24.1.1914-7.1.1915, fol. 222 et 329.

Nous remercions M. Claudio Fedrigo, responsable du Fonds photographique fribourgeois de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) pour son précieux concours.



**SUPPRESSION  
DU SERVICE  
DU BROYAGE**

Depuis plusieurs années, le Secteur de la voirie propose aux habitants de la ville un service de broyage des branches deux fois par année. Comme il a été mentionné dans le 1700 du mois de décembre, ce service sera supprimé à partir de cette année.

**Un service trop coûteux et peu utilisé**

Le service de broyage a été mis en place afin de soutenir les habitants souhaitant faire du compostage décentralisé dans leur jardin. Pour réussir un bon compost, il faut mélanger les branches broyées, riches en carbone, aux déchets riches en azote tels que le gazon ou les épluchures.

Avec la mise en place d'un service de ramassage hebdomadaire des déchets organiques, la majorité des propriétaires de jardin préfèrent, à l'heure actuelle, éliminer leurs déchets organiques dans le conteneur vert au lieu de les composter dans le jardin familial. De ce fait, le service de broyage ne répond plus à une grande demande: seuls 20 citoyens en moyenne l'ont demandé ces dernières années, au printemps ou en automne.

Avec la location de la broyeuse et du camion, ainsi que les heures effectuées par les collaborateurs, le coût du service s'élève à plus de Fr. 18 000.– par année. Les revenus générés par les citoyens (premières 15 minutes gratuites, Fr. 50.– par 15 minutes supplémentaires) ne suffisent plus à couvrir les frais.

De ce fait, le rapport entre le nombre de citoyens concernés et les frais du service met en évidence le coût élevé de la prestation par intervention. N'étant pas inscrit dans le règlement communal, ce service ne représente pas une obligation pour les autorités de la Ville. Le Conseil communal a donc décidé de le supprimer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Que faire des branches ?**

Pour l'élimination des branches et tailles d'arbres, les citoyens ont différentes possibilités :

- broyage des branches par une entreprise de jardinage
- location ou achat d'un broyeur
- élimination des branches par une entreprise privée
- élimination des branches avec le service de ramassage des déchets organiques le mardi : branches en fagots de 150 cm de longueur posées à côté du conteneur vert
- dépôt des branches à la déchetterie des Neigles

Du broyat de branches (copeaux) de production locale peut être obtenu, entre autres, auprès de l'entreprise Fricompost qui traite les déchets organiques de la ville de Fribourg. A part son utilisation pour le compostage, il sert également comme matériau de couverture et d'accot pour des talus et des plates-bandes.

**AUFHEBUNG  
DES  
HÄCKSELDIENSTES**

Seit mehreren Jahren bietet das Strasseninspektorat den Einwohnern der Stadt jährlich einen Häckseldienst an. Wie in der Dezembernummer des 1700 angekündigt, wird dieser Dienst ab diesem Jahr nicht mehr angeboten.

**Ein teurer und wenig benutzter Dienst**

Der Häckseldienst wurde eingeführt, um den Bewohnern die dezentrale Kompostierung im eigenen Garten zu ermöglichen. Für einen guten Kompost muss kohlenstoffhaltiges Häckselgut mit stickstoffhaltigen Materialien wie Rasen oder Rüstabfälle aus der Küche gemischt werden.

Mit der Einführung einer wöchentlichen Grünabfuhr ziehen es heute eine Mehrzahl der Gartenbesitzer vor, ihre organischen Abfälle im Grüncontainer abführen zu lassen, anstatt sie im eigenen Garten zu kompostieren. Aus diesem Grund entspricht der Häckseldienst nicht mehr einem grossen Bedürfnis: nur mehr im Schnitt 20 Personen haben diesen in den letzten Jahren beantragt (idem Frühling und Herbst).

Mit der Miete des Grosshäckslers und des Transporters sowie dem Personalaufwand belaufen sich die Kosten des Häckseldienstes jährlich auf ca. 18 000 Fr. Die Einnahmen seitens der Bewohner (erste 15 Minuten gratis, danach Fr. 50.– pro 15 Minuten) genügen bei weitem nicht, diese Kosten zu decken.

Mit dem Verhältnis der Anzahl Bürger, welche den Dienst beanspruchen, zu den Kosten des Dienstes wird der einzelne Einsatz so sehr teuer. Da der Häckseldienst im Gemeindereglement nicht aufgeführt ist, stellt er keine Verpflichtung für die Obrigkeiten der Stadt dar. Der Gemeinderat hat nun beschlossen, den Dienst ab dem 1. Januar 2015 aufzulösen.

**Was tun mit den Ästen?**

Für die Entsorgung der Äste und des Schnittgutes haben die Bewohner mehrere Möglichkeiten:

- Häckseln der Äste durch eine Gartenbaufirma
- Miete oder Kauf eines Häckslers
- Abführen der Äste durch eine Gartenbaufirma
- Entsorgung der Äste durch wöchentliche Grünabfuhr am Dienstag  
Äste in Bündeln von 150 cm neben dem Grüncontainer bereitstellen
- deponieren in der zentralen Sammelstelle Neigles

Häckselgut aus lokaler Produktion kann unter anderem bei der Firma Fricompost bezogen werden. Sie kompostiert die organischen Abfälle der Stadt. Neben der Verwendung im Gartenkompost dient Häcksel auch als Abdeck- und Mulchmaterial für Böschungen und Rabatten





## Des **riffs** crescendo

### L'AIMANT QUI ATTIRE LES SONS SALES

Avec un air dédié à *Free Castle Town* (comprenez Fribourg), les **Dirty Sound Magnet** viennent bel et bien de chez nous! D'ailleurs, bien loin de penser que seules les mégapoles font vivre la musique, Dirty Sound Magnet l'affirme: « Si on vivait dans une grande ville, l'un de nous aurait déjà trouvé un autre projet et on n'existerait plus! » Rencontre avec Stavros, guitariste de ce groupe qui rocke.

« **C'**est une passion commune pour le rock qui nous tient. C'est quasi-religieux... », déclare Stavros, le guitariste de Dirty Sound Magnet (DSM) en parlant de son groupe. Depuis une dizaine d'années, sa vie, tout comme celles de Marco, le bassiste et Maxime, le batteur, ne gravite qu'autour de la musique. « C'est parce qu'on l'a tellement écoutée et aimée qu'on en a fait. » Ils répètent chaque jour, sans relâche.

### Des deux côtés de la Sarine et au-delà

A leurs débuts, ils tournent dans les bars, sans chanteur, en instrumental. Pour poursuivre leur évolution, ils se mettent en quête d'une voix en accord avec leur son. Le chanteur fribourgeois Sébastien Peiry participe à l'aventure et, deux années durant, ils portent leurs compositions devant le public. Puis, Didier s'empare du micro, son timbre collant plus au style Dirty

Sound Magnet. La perle rare trouvée, les morceaux prêts, le groupe peut prendre le chemin du studio d'enregistrement.

Convaincus de leur son, les DSM ne font pas les choses à moitié; ils se rendent à New York pour *masteriser* leur premier album. *What lies behind* sort en 2012. Remarqués par la critique et plébiscités par les fans, ils sont programmés de Carouge à Saint-Gall en passant par le Montreux Jazz Festival ou le Gurten Festival. Des petites salles de concerts d'Allemagne, de Hongrie et de République Tchèque ouvrent également leurs portes à ces rockers.

Dans la foulée, les quatre compères se lancent dans un second opus. *The Bloop* (2014), du nom d'un bruit non identifié détecté dans l'Atlantique en 1997, représente un projet artistique conçu pour un passage en radio, sans pour autant négliger la qualité. Ses six titres possèdent chacun un univers propre, de l'instrumental à la ballade, en passant par le rock et la musique d'ambiance. Tous collent aux multiples facettes de DSM. « On a passé plus de temps sur ce disque que sur le premier! On a figolé jusqu'à ce qu'on soit contents. Ça nous a pris trois ou quatre mois et on se voyait tous les jours. » Perfectionnistes, il leur arrive de laisser mûrir un morceau plusieurs années avant d'en être assez satisfaits pour l'enregistrer. Parfois, le déclic est plus rapide

comme pour *Chocolate Woman*, premier single de *The Bloop*. Et ça marche. Couleur3 et d'autres radios suisses relaient *The Bloop*, les fans répondent présent et les rôles s'inversent: ce sont maintenant les programmeurs qui les sollicitent.



### Du rock vintage

Les quatre instrumentistes admirent la production musicale des années 1960 et 1970. « On aime son caractère vierge, authentique et très humain. L'artiste créait, son œuvre était moins retouchée qu'aujourd'hui, laissant plus d'espace à l'expression personnelle. De nos jours, le musicien n'est plus autant libre et le marketing joue un rôle plus important. »

La musique des humains qui ont un cœur et des émotions les inspire; ils citent Led Zeppelin comme référence, « leur son est tellement varié que tu peux écouter chaque disque et c'est différent à chaque fois ». Les Pink Floyd, les Rolling Stones,

les Beatles, David Bowie ou encore des blues men, complètent la playlist de DSM. Chanter en anglais s'imposait « Quand j'étais plus jeune, la chanson anglophone, c'était magique pour moi. Un vrai monde merveilleux. » A la question de savoir qui de la mélodie ou du texte dominant dans leur création, Stavros ne tranche pas: « La base, c'est la musique mais si elle est bien faite, il faut de bonnes paroles. » Ils ne cherchent pas à produire de la musique « toute prête » car « elle doit engager la créativité non seulement de l'artiste mais aussi de l'auditeur. »

Les membres de DSM donnent la priorité à leur passion; deux d'entre eux travaillent à mi-temps et les deux derniers se consacrent entièrement à Dirty Sound Magnet. Leurs cachets, ils les réinvestissent dans leur carrière. Pas toujours facile. Quant à ce nom de groupe énigmatique, Stavros l'explique simplement « Je voulais une image forte. L'aimant, c'est ce qui attire vers soi. Et à notre son, il est assez « sale ». On n'est pas propres ni scolaires. Notre musique est personnelle et humaine. »

[www.dirtysoundmagnet.ch](http://www.dirtysoundmagnet.ch)



### PROCHAINS CONCERTS

- 07.02. **Les Prisons**, Moudon
- 21.02. **Grabenhalle**, Saint-Gall
- 14.03. **Lapin Vert**, Nendaz

# Mémento

## CONCERTS

### Quatuor Apollon Musagète

œuvres de Beethoven, Penderecki, Tchaïkovski, ve 30 janvier, 20 h, Equilibre

### Orchestre de chambre fribourgeois

2 concerts le sa 31 janvier, Equilibre : 17 h : Le carnaval des animaux de Saint-Saëns  
20 h : œuvres de Saint-Saëns, Fornerod, Poulenc

### International Piano Series:

#### Roman Rabinovich

je 5 février, 19h30, Aula Magna de l'Université

### Jeunesses musicales de Fribourg

ballade française avec B. Bochud (ténor) et M. Nobile (piano), sa 7 février, 20h15, Centre Le Phénix

### Concert ADMA

A. Potter (contre-ténor) et l'ensemble La Fontaine, di 15 février, 17h, église des Capucins

### Orchestre philharmonique de Stuttgart

œuvres de Mozart, Bruckner, ve 20 février, Equilibre, 20 h

### Orchestre des Jeunes de Fribourg

œuvres de Haendel, Liszt et Bruch, di 22 février, 17h, Aula Magna de l'Université

### 20 ans de Musica Viva

– concert jazz, ve 20 février, 21 h, Le Cintra  
– musique improvisée, ve 27 février, 21 h, Théâtre des Marionnettes

## FRI-SON

Route de la Fonderie 13

### Macrocosm : Browns, Dancing with Astronauts, Gordon

soirée caritative pour le Tibet, sa 31 janvier, 20 h

### Swatch Up Your Night:

Pandour – Kadebostany – Kellerkind – OneFootStep  
ve 6 février, 20 h

### Fri-Son fait son cinéma – bal de la Saint Machin

sa 14 février, 21 h

## LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

### Harold Mabern Trio

ve 30 janvier, 21 h

### Luas

sa 31 janvier, 21 h

### Festival Suisse Diagonales Jazz

– ve 6 février, 21 h, Trio Heinz Herber  
– sa 7 février, 21 h, Bounce + Primitiv

### 47<sup>e</sup> Carnaval des Bolzes

– ve 13 février, 21 h : DJ Shady  
– sa 14 février, 21 h : DJ-B  
– di 15 février, 21 h : DJ Shady  
– ma 17 février, 21 h : Goton le Cool

### Radio Fribourg Sunday Night Jam

di 22 février, 19 h

## LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

### Rachel Kolly d'Alba (violon) et Christian Chamorel (piano)

me 28 janvier, 20 h

### Lunch concerts

ve, 12 h 15-12 h 45  
– 30 janvier : Duo Accordiano (accordéon et piano), œuvres de Piazzolla, Mozart et Stravinsky  
– 6 février : Forhands (piano à 4 mains), œuvres de Grieg et Michet  
– 13 février : V. Conus (soprano) et J. Bitterli (piano), œuvres de Brahms, R. Schumann et C. Schumann

## BONNY B BLUES CLUB

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 22

### Blind blues night

concert de blues dans l'obscurité, sa 31 janvier, 21 h

### Repas Blues

sa 7 février, 19 h 30

## NUTHONIE

Villars-sur-Glâne

### Court-Miracles

théâtre, C<sup>ie</sup> Le Boustrophédon, ve 30 et sa 31 janvier, 20 h

### Scrooge et les fantômes

théâtre, d'après « Un conte de Noël » de Dickens, sa 31 janvier et di 1<sup>er</sup> février, 11 h

## ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

### Ubu Roi

théâtre, ma 3 février, 20 h

### Jeder stirbt für sich allein

Theater, Do., 5. Februar, 19.30 Uhr

### Cabaret

comédie musicale produite par le théâtre le Public, ve 13 et sa 14 février, 20 h

## THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

### Chambre d'amis

projet théâtral bilingue (français-allemand), du ma 10 février au di 1<sup>er</sup> mars

## KELLER POCHE

Samaritaine 3

### Die Judenbank

Mi., 28. Januar und 11. Februar, 20.15 Uhr

## THÉÂTRE DES MARIONNETTES

### Le Labo de mon papa

sa 7 février, 17 h, di 8 février 15 h

## THÉÂTRE

### Le royaume du placard

di 8 février, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schoenberg

## LE BILBOQUET

Fonderie 8b

**Les petits chanteurs à la guele de bois: On va pas vers le beau**  
concert, sa 31 janvier, 20 h 30

### Swiss Comedy Club

open stage, ma 3 février, 20 h

### Les décaféinés:

#### Dépression musicale

spectacle, ve 6, sa 7 février, 20 h 30

### Pianovino:

#### Une aventure œno-musicale

dégustation/concert, sa 14 février, 20 h 30

## NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

### Nota Bébé

théâtre de marionnettes pour les 1-3 ans, me 4 février, 10 h, 15 h, 16 h 30

### Disco 100% Noir-Blanc

ve 6 février, 22 h

### L'œil et la plume: speed dating entre lecteurs et auteurs romands

sa 7 février, 15 h

### Aston Villa

sa 7 février, 20 h

### Hay Babies

sa 14 février, 20 h

### Soul Kitchen

funky night et spicy food, ve 20 février, 20 h

### Forum d'architecture

ma 24 février, 18 h 30

## LE TUNNEL

Grand-Rue 68

### Annette Sudan: Dans une heure, tu meurs...

comédie, ve 30 janvier, 21 h

### Jo Mettraux

folk pop, sa 31 janvier, 21 h

### Leslie Umezaki

expo peinture-illustration, du 5 février au 20 mars

### Cont'elles à dire ?

contes pour adultes, ve 6 février, 21 h

### Jean-Claude Hurni chante

#### Jean Ferrat

souper-spectacle, sa 7 février, 19 h 30 (réservation indispensable)

### Überröschi brunch

brunch, di 8 février, 10h30-14 h (réservation indispensable)

### Atelier masques de carnaval

atelier, me 11 février, 15 h (inscription indispensable)

### Allez Alphonse, allais !

sa 14 février, 19 h 30

### Celly&the idols

soul funk blues, ve 20 février, 21 h

### Viva Italia-chansons et musiques du « bel paese »

lyrique, sa 21 février, 21 h

## ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

### Pratiquez votre français

vendredis 30 janvier, 13 février, 13 h 45-15 h 45

### Praktizieren Sie Ihr Deutsch

Fr., 6. und 27. Februar, 13.45 Uhr, Anmeldung bis am Vortag

### Apéro genre – Gender-Aperitif

*Le genre c'est quoi? – Gender – Was bedeutet das?* ma 3 février 19 h, inscription jusqu'au 2 février – Di., 3. Februar, 19 Uhr, Anmeldung bis 2. Februar, Ancienne Gare

### Inégalités salariales

#### hommes-femmes

conférence, je 12 février, 19 h

## LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2

### Déclaration d'impôt en lien avec les frais maladies

information-échange avec D. Huguenot, assureur, me 4 février, 17 h 30



**Fragestunde zu Krankheitskosten bei der Steuererklärung**  
 Informationsaustausch, mit M. Limani und H. Mächler, Sozialarbeitende, Di., 24. Februar, 17 Uhr

**CENTRE SAINTE-URSULE**

Rue des Alpes 2

**Se relever d'un deuil**  
 lu 9 février, 19h

**La danse, une méditation**  
 me 11 février, 19h30

**Shibashi: 18 mouvements pour méditer**  
 je 12 et 26 février, 19h30

**Méditation guidée**  
 je 12 février, 20h

**Danses du monde – danses méditatives**  
 lu 16 et 23 février, 20h

**CINÉMA**

CinéBrunch

**Difret**  
 de Zeresenay Berthane Mehari (Ethiopie 2014), di 8 février, 11h, cinéma Rex

**EXPOSITIONS**

**Pilon à os – exposition de gravures**  
 « Un jour ou l'autre... tout finira par s'arranger », du 1<sup>er</sup> au 28 février, Clinique générale (cabinet du Dr C. Plancherel)

**Garopesani: Mein Freiburg – Mon Fribourg**  
 jusqu'au 1<sup>er</sup> février, Musée Gutenberg

**Barricades of Life, a Pool Outside**  
 Marc Hunziker, Chantal Kaufmann, Rafal Skoczek, Mia Spindler, Urban Zellweger, jusqu'au 8 février, Fri-Art

**Hayan Kam Nakache**

Solo show + video room : Jacolby Satterwhite, jusqu'au 8 février, Fri Art

**Heinz Baschung – Denyse Giller – Liselotte Lutz**

jusqu'au 14 février, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

**Marcello-Adèle d'Affry – femme artiste entre cour et bohème**  
 jusqu'au 22 février, Musée d'art et d'histoire

**Dossier hospitalier**

9<sup>e</sup> Enquête photographique fribourgeoise par Marc Renaud, jusqu'au 28 février, Bibliothèque cantonale et universitaire

**Oiseaux migrateurs –**

**Au sud sans perdre le nord !**  
 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, Musée d'histoire naturelle

**Claudius**

jusqu'au 7 mars, je, ve et sa, Le Bücher (Karrweg 1)

**Regards**

œuvres peintes de Jean-Marie Déglise, jusqu'au 21 mars, Résidence bourgeoise

Les Bonnesfontaines (route des Bonnesfontaines 24)

**Un demi-siècle de présence en Afrique**

jusqu'au 27 juin, tous les samedis, Institut Ste-Ursule (rue de Lausanne 92)

**CONFERENCES**

**Sur les chemins de l'écriture par Amélie Nothomb**

me 28 janvier, 18h30, Salle Louis-Joseph Rossier, Ancien Hôpital des Bourgeois

**Etre sourd au quotidien**

soirée autour de la surdité et sa perception dans notre société avec C. Gremaud et C. Dousse, ma 3 février, 18h30, Bibliothèque cantonale et universitaire

**L'Egypte est une passion française par Robert Sole**

me 11 février, 18h30, Salle Louis-Joseph Rossier, Ancien Hôpital des Bourgeois

**Homéopathie, impalpable et pourtant réelle !**

organisée par la Faculté des sciences de l'Université, je 12 février, 18h, Café La Cavatine, Equilibre

**Percer les mystères de la migration**

par Adrian Aebischer, di 15 février, 17h, Musée d'histoire naturelle

**A la recherche des oiseaux migrateurs en Afrique de l'Ouest**  
 par Jérôme Gremaud, di 22 février, 17h, Musée d'histoire naturelle

**L'échange des princesses par Chantal Thomas**

me 25 février, 18h30, Salle Louis-Joseph Rossier, Ancien Hôpital des Bourgeois

**DIVERS**

**47<sup>e</sup> Carnaval des Bolzes**

13-17 février. Cortège : di 15, 14h34 (départ Funiculaire), cortège des enfants : mardi 17 février, 14h44 (départ Planche-Supérieure)

**5<sup>e</sup> édition du Forum des métiers START !**

du 3 au 8 février, Forum Fribourg

**Séance du Conseil général**

lu 23 février, 19h30, Ancienne Maison de Justice (rue des Chanoines 1). Séance de relevée ma 24 février

**SPORTS**

**5<sup>e</sup> Zähringer Cup**

du ve 6 au di 8 février, patinoire Saint-Léonard. Organisée par le Club de patinage artistique Fribourg et Romont, la compétition accueille plus de 200 participants ! Ouverte à tous les niveaux, elle donne l'occasion aux jeunes patineurs de participer à un événement national. L'entrée est gratuite. Infos : [www.cpf.ch](http://www.cpf.ch)

